



Gatineau, le 6 octobre 2022

Projet de renouvellement de l'actif et du milieu de travail de la Place du Portage III (RAMT PDP3)

Installation d'une grue dans le parc de stationnement Laurier-Taché

Place du Portage III

Cet avis a pour but d'informer les occupants de la Place du Portage III que les activités d'excavation et l'installation de la grue (TC-2) débuteront au cours de la semaine du 11 octobre 2022 dans le parc de stationnement Laurier-Taché à la Place du Portage III.

Secteurs affectés:

Parc de stationnement : Laurier-Taché	P1, P2, P3
---------------------------------------	------------

Durée des travaux :

Les activités d'excavation et d'installation de la semelle de la grue, au niveau P3 du parc de stationnement, devraient commencer au cours de la semaine du 11 octobre 2022 pour une durée d'environ trois (3) semaines. Au cours de l'excavation, le niveau P3 sera fermé aux piétons et à la circulation des véhicules.

Suite à l'excavation initiale, des coupes de dalles seront nécessaires aux niveaux (P1 et P2) pour permettre l'installation de la grue à travers le parc de stationnement. La grue sera en place pour une période de deux ans (jusqu'à novembre 2024).

Objectif :

L'objectif principal de l'excavation au niveau P3, et de la création des trous aux niveaux P1 et P2 est de préparer le site à la construction et de faciliter l'installation de la grue TC-2.

Ce à quoi il faut s'attendre :

- Le niveau P3 sera fermé pour une durée de 3 semaines
- L'accès au parc de stationnement Laurier-Taché par la rue Laurier restera ouvert et ne sera pas affecté
- Le nombre de places de stationnement utilisables sera réduit
- Du bruit et vibrations générés par la machinerie lourde
- Des équipements lourds seront utilisés dans le processus d'excavation
- La présence et le déplacement d'équipements lourds, de la fumée, etc.



- De la terre sera enlevée de P3 à travers le parc de stationnement
- Des signaleurs seront en place pour protéger les occupants du bâtiment et les utilisateurs du parc de stationnement
- L'installation d'une clôture de construction pour limiter la zone de construction
- Une signalisation et un contrôle de la circulation seront mis en place pour diriger les piétons et les véhicules
- Les cages d'escalier et les sorties de secours resteront accessibles aux occupants du bâtiment et aux entrepreneurs
- Veuillez-vous conformer à la signalisation et suivre les voies de circulation désignées

L'enlèvement des matériaux du parc de stationnement se fera conformément aux procédures de santé, sécurité et environnement (SSE), qui prévoient une escorte des équipements par un personnel chargé du contrôle de la circulation.

Tous les équipements utilisés dans le parc de stationnement sont équipés d'épurateurs pour une utilisation intérieure. De plus, de l'eau sera utilisée pour atténuer la création de la poussière. Aussi, l'équipe de gestion des installations (BGIS FM) a coordonné une ventilation adéquate dans le parc de stationnement pendant les opérations.

BGIS s'engage à travailler avec ses clients pour offrir aux employé(e)s des immeubles un milieu de travail sain, sûr et fonctionnel.

Pour les demandes d'entretien immobilier, les employé(e)s sont encouragés à soumettre une demande en ligne en cliquant sur le lien suivant : [Centre national d'appels de service \(CNAS\)](#) ou en composant le 1-800-463-1850 pour les demandes urgentes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

- Foire aux questions sur l'amiante dans les immeubles de Services publics et Approvisionnement Canada: <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/ami-asb/invamiantefags-asbestosinvfags-fra.html>
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
 - Amiante: <https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/asbestos/whatis.html>
 - Plomb: https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/lead_construction.html
 - Silice: https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/chem_profiles/quartz_silica.html
- Gouvernement du Canada
 - [Le mercure et l'environnement](#)

Pour plus d'informations sur le projet du RAMT PDP3, veuillez contacter :

Yalowan Dossa
Gestionnaire des Communications
Courriel : Yalowan.dossa@bgis.com
Téléphone : 343.571.4894



Gatineau October 6th, 2022

Place du Portage III Asset and Workplace Renewal (PDP3 AWR) Project

Tower Crane Installation in Laurier-Taché Parking Garage

Place du Portage III

This notice is to inform Place du Portage occupants that the excavation and installation activities of TC-2 Tower crane will begin during the week of October 11, 2022 in the Laurier-Taché parking garage.

Areas Impacted:

Laurier-Taché Parking Garage	P1, P2, P3
------------------------------	------------

Duration of work:

Excavation activities associated with the tower crane footing are expected to start during the week of October 11, 2022 for approximately 3 weeks. During the excavation, Level P3 will be closed to pedestrians and vehicular traffic.

Following the initial excavation, additional slab cuts will be required in P1 and P2 to allow the installation of the crane through the parking garage. The tower crane will be in place for a period of two years (until November 2024).

Purpose:

The main objective of the excavation on level P3 and hole cutting on levels P1 and P2 is to prepare the site for the construction and installation of the TC-2 tower crane.

What to expect:

- Level P3 will be closed for 3 weeks
- Access to the Laurier-Taché parking garage from rue Laurier will remain open and will not be affected
- Some usable parking spaces will be impacted
- Noise and vibrations created by heavy equipment
- Heavy equipment will be used in the excavation process
- The presence of heavy equipment traffic, fumes, etc.
- Soil will be removed from P3 through the parking lot
- Flag persons will be in place to protect the building occupants and parking garage users
- Construction fencing to restrict the construction area will be erected
- Signage and traffic control will be in place to direct pedestrians and vehicular traffic



- Emergency stairwells and exits will remain accessible to building occupants and contractors
- Please abide by all signage and follow designated traffic routes.

Materials being removed from the parking garage will follow the Health, Safety and Environment (HSE) procedures which include equipment escort by a traffic control staff.

All equipment used in the parking garage are equipped with scrubbers for interior use. In addition, water is being used to mitigate dust creation. Also, BGIS Facility Management has coordinated for an adequate air ventilation within the parking garage during these operations.

BGIS is committed to working with its clients to provide building employees with healthy, safe, and functional workplaces.

For property maintenance requests, employees are encouraged to submit an E-Request at the following link: [National Service Call Center \(NSCC\)](#) or by dialing 1-800-463-1850 for emergency requests.

For more information, please consult:

- Frequently asked questions about asbestos in Public Services and Procurement Canada buildings
<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/ami-asb/invamiantefaq-s-asbestosinvfaqs-eng.html>
- Canadian Centre for Occupational Health and Safety
 - o Asbestos: <https://www.ccohs.ca/oshanswers/chemicals/asbestos/whatis.html>
 - o Lead: https://www.ccohs.ca/oshanswers/chemicals/lead_construction.html
 - o Silica: https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/chem_profiles/quartz_silica.html
- Government of Canada
 - o [Mercury and the environment](#)

For PDP3 AWR inquiries please contact:
Yalowan Dossa
Communications Manager
E-mail: Yalowan.dossa@bgis.com
Phone : 343.571.4894